



Liste des tarifs

Questions & réponses à propos des tarifs

DELEN

SUISSE

4 La gestion de patrimoine chez Delen (Suisse) : deux formules

5 Quelques notions importantes

6 Questions & réponses à propos des tarifs

6 Frais de services d'investissement

7 Comptes

7 Opérations et paiements

8 Autres services

8 Taxes et impôts

La gestion de patrimoine chez Delen (Suisse) : deux formules

Gestion discrétionnaire

En concluant un contrat de gestion discrétionnaire, vous confiez la gestion de votre portefeuille à une équipe d'experts qui suit les marchés de près au quotidien. Ils tiennent compte du risque que vous pouvez et voulez supporter, et de vos attentes de rendement. Une véritable gestion en votre nom.

La très grande majorité de nos clients ont choisi un contrat de gestion discrétionnaire et suivent la Stratégie de Delen (Suisse) qui investit dans nos fonds maison. Pour ces clients, ce sont principalement des frais liés aux produits qui s'appliquent.

Execution Only (Trading)

Les clients titulaires d'un compte Execution Only auprès de Delen (Suisse) transmettent des ordres, de leur propre initiative, sans conseil de la part de Delen (Suisse). **Pour les nouveaux dossiers, cette prestation n'est envisageable que pour une partie des avoirs, en combinaison avec un contrat de gestion discrétionnaire.**

Quelques notions importantes

Stratégie de Delen (Suisse)

Par Stratégie de Delen (Suisse), nous entendons la stratégie liée à notre gestion discrétionnaire, dans laquelle nous avons recours à nos fonds maison correspondant systématiquement à votre profil d'investissement. Ces fonds maison sont des Organismes de Placement Collectif (dénommés ci-après OPC) dont le Groupe Delen fait lui-même la promotion et dont la gestion est réalisée par le gestionnaire de fonds du Groupe Delen, Cadelam. Il s'agit de fonds (mixtes) patrimoniaux qui investissent autant que possible en actions et obligations individuelles.

Frais liés aux produits

Il s'agit de frais spécifiquement liés à l'instrument de placement, à savoir les frais prélevés par l'émetteur de l'instrument de placement. Ceux-ci sont comptabilisés dans l'instrument de placement. Ces frais liés aux produits ne sont donc pas prélevés sur votre compte proprement dit, mais intégrés sur base journalière dans le rendement et le cours de l'instrument de placement. Le tableau ci-dessous reprend les frais liés aux produits d'investissement utilisés dans le cadre de la gestion patrimoniale.

Montant à investir	Frais d'entrée et sortie	Frais récurrents (droits de garde, rémunérations pour la gestion financière, frais pour la gestion risqué et compliance)	Frais de transaction (frais forfaitaires, indépendants du nombre de transactions)	Frais totaux
< 0,5 Mio €	Pas de frais d'entrée ni de sortie	1,60 %	0,225%	1,825 %
0,5 – 1 Mio €		1,45 %		1,675 %
1 – 2,5 Mio €		1,15 %		1,375 %
2,5 – 15 Mio €		0,90 %		1,125 %
15 – 30 Mio €		0,80 %		1,025 %
> 30 Mio €		0,625 %		0,850 %

Dans certains cas exceptionnels, d'autres classes de prix peuvent exister pour les fonds patrimoniaux sélectionnés par la gestion discrétionnaire de votre dossier. Nous nous référons à la mention de la classe de prix sur les détails des titres dans l'état de votre dossier. Votre gestionnaire de compte sera à votre disposition pour vous renseigner si nécessaire. Delen (Suisse) perçoit du groupe une rétrocession de 1 % sur la valeur des fonds patrimoniaux utilisés dans le cadre de la gestion discrétionnaire.

Frais de services d'investissement

Il s'agit de frais liés à la prestation d'un service d'investissement. Ils sont déduits directement de votre compte. Ils comprennent le « service fee », les frais de transactions ainsi que les impôts éventuels. Ils ne sont pas dus sur la partie de votre portefeuille investie selon la Stratégie de Delen (Suisse).

Service fee

Le « service fee » renvoie aux frais récurrents qui sont comptabilisés trimestriellement sur la valeur totale des avoirs des clients, à l'exception de la partie investie selon la Stratégie de Delen (Suisse). Ils comprennent aussi bien les droits de garde et la commission de gestion que les frais d'encaissement de coupons, de consultation de votre archive digitale et d'autres prestations de services non mentionnées séparément dans ce document.

Frais de transactions

Il s'agit de tous les coûts directement liés aux opérations boursières effectuées en instruments de placement sur le compte. Par exemple, les coûts relatifs à l'achat ou la vente d'une action. Ils comprennent également les frais d'entrée ou de sortie dans les fonds qui ne font pas partie de la Stratégie de Delen (Suisse).

Delen OnLine et l'application Delen

Delen OnLine et l'application Delen constituent la plateforme numérique sur laquelle vous pouvez consulter votre portefeuille et votre archive digitale à tout moment.

OPC

Abréviation pour Organismes de Placement Collectif, également appelés « fonds ».

ETF

Abréviation pour Exchange Traded Funds of Trackers. Ces instruments suivent le cours d'un instrument de placement, par exemple un indice ou une matière première.

Questions & réponses à propos des tarifs

Frais de services d'investissement

Le Service Fee n'est pas dû si vous investissez exclusivement (à 100 %) dans la Stratégie de Delen (Suisse), ce qui est le cas pour la plupart de nos clients. Il s'agit de frais liés à la prestation d'un service d'investissement. Ils sont décomptés directement de votre compte et ne sont applicables qu'aux avoirs du client qui ne sont pas investis selon la Stratégie de Delen (Suisse). Ils comprennent le « service fee », les frais de transactions et les impôts éventuellement dus.

1. Quel est le montant du « service fee » ?

Le « service fee » n'est pas dû sur les instruments de placement qui relèvent de la Stratégie de Delen (Suisse). Il est dû en revanche sur le reste des avoirs du client. En clair, si vous investissez exclusivement par le biais de fonds maison, vous ne payez aucun « service fee ».

Pour les clients en gestion discrétionnaire, la commission s'élève à 1,10 % par an sur la partie des avoirs du client qui n'est pas investie selon la Stratégie de Delen (Suisse).

Pour les clients ayant conclu un contrat « execution only », la commission s'élève à 0,6 % par an sur la partie des avoirs du client qui n'est pas investie dans la Stratégie de Delen (Suisse).

2. Que payez-vous lors de l'exécution d'une transaction en instruments de placement ?

Vous ne payez aucuns frais d'entrée ou de sortie sur les instruments de placement détenus dans le cadre de la Stratégie de Delen (Suisse).

Pour toutes les autres transactions, nous appliquons les frais de transactions simples, repris ci-dessous, pour les opérations d'achat, de vente et de souscription. Les frais de transactions minimums s'élèvent à 35 € ou contrevaieur en Francs Suisses par transaction.

	Frais de transactions
Actions et ETF (sur les bourses d'Euronext : Bruxelles, Paris, Amsterdam et Luxembourg)	1,0 %
Actions et ETF (sur d'autres bourses que celles précitées)	1,5 %
Obligations	0,5 %
Autres OPC que ceux de la Stratégie de Delen (Suisse)	1,5 %
Or (hors frais de contrepartie)	1,0 %
Titres nominatifs	€ 150 de supplément par opération ou contrevaieur en Francs Suisses

Comptes

1. Chez Delen (Suisse), peut-on ouvrir un compte à vue pour n'effectuer que des paiements au quotidien?

Sauf exception, il n'est pas possible d'ouvrir uniquement un compte à vue. L'exécution de paiements ne constitue pas l'activité principale. Néanmoins, chaque client a un compte d'où tous les dépôts et retraits s'effectuent séparément. Vous pouvez effectuer des versements directement sur votre compte d'investissement. Vous trouverez le détail et les numéros de compte sur votre document d'Ouverture de compte, sur la première page de votre relevé trimestriel ou dans votre application Delen.

2. Que payez-vous pour un compte à vue chez Delen (Suisse)?

Lorsque vous concluez un de nos contrats, vous ne payez que des frais administratifs de 85 Euro par trimestre. Il n'est cependant pas autorisé d'avoir un solde débiteur sur son compte à vue.

Opérations et paiements

1. Pouvez-vous utiliser votre compte chez Delen (Suisse) pour des opérations journalières?

Dans la mesure où la mission principale de Delen (Suisse) est de détenir et de gérer des titres pour vous, votre compte ne doit pas servir essentiellement à effectuer des opérations journalières. Vous pouvez toutefois l'utiliser comme compte bénéficiaire de virements.

2. Combien de temps faut-il pour rendre liquide un fonds de la Stratégie de Delen (Suisse)?

Pour les instruments de placement dans le cadre de la Stratégie de Delen (Suisse), la règle générale est «t+2» : vous devez compter deux jours bancaires ouvrables après le jour de l'opération si vous avez transmis la transaction à votre chargé(e) de relation avant 15 h ce jour-là. Il existe cependant des exceptions à cette règle de «t+2» : vous pouvez les demander à votre chargé(e) de relation.

3. Les virements sont-ils soumis à des frais?

Paiements

Pour les paiements nous chargeons un montant de 10 € ou contrevalet en Francs Suisses.

4. Quels sont les frais sur opérations de change (achat/vente de devises étrangères) chez Delen (Suisse)?

Sur les opérations de change en compte (en ce compris les opérations de change liées à l'achat ou à la vente d'instruments financiers qui cotent en devises étrangères), nous appliquons un tarif de 0,5 % sur le montant de l'opération.

5. Peut-on transférer des titres vers une autre banque?

Transfert de titres

Pour les transferts entre comptes du Groupe Delen, aucun frais n'est prélevé.

Pour les transferts vers d'autres institutions financières : 150 € par ligne (TTC) ou contrevalet en Francs Suisses.

Pour les entrées ou sorties de certains titres non courants (comme les hedge funds), Delen (Suisse) fait appel aux services d'un tiers dépositaire. Delen (Suisse) peut répercuter sur le client les frais que ce tiers dépositaire facture à cette fin. À la clôture d'un compte, tous les actifs sont liquidés et leur produit est viré en cash.

Encaissement de coupons

Cette prestation de services est comprise dans le « service fee ».

Autres services

1. Delen (Suisse) propose-t-elle d'autres services ?

Delen OnLine – l'application Delen

Vous disposez d'un aperçu complet de votre portefeuille, de son rendement et des frais sur l'application Delen et Delen OnLine. Vous pouvez également consulter des informations de marché et nos articles d'actualité, contacter votre chargé(e) de relation, scanner, télécharger et signer des documents de manière sûre et efficace. Ce service est gratuit.

Accompagnement du partage de la succession (Financial Planning et Estate Planning)

Frais de dossier pour la répartition d'une succession, tarif horaire : 200 € (hors TVA) ou contrevaletur en Francs Suisses. Ces frais ne sont pas applicables aux clients en gestion discrétionnaire.

Delen Family Services

Delen Family Services se présente comme un service d'inventorisation et de prise de décision, destiné à vous aider à planifier au mieux l'ensemble de votre patrimoine. Il vous donne ainsi un aperçu de tous les composants de votre patrimoine, un arbre généalogique de votre famille, une répartition des droits de propriété, et une archive digitale où vous pouvez conserver tous vos documents importants. Toutes ces informations sont consultables sur Delen OnLine ou via l'application Delen.

Frais de recherches et d'administration inattendus

Frais de recherche : 250 €/heure (hors TVA) ou contrevaletur en Francs Suisses.

Cash

Il n'est pas possible de retirer ou de déposer du cash, que ce soit en Francs Suisses ou en devises étrangères. Contactez votre chargé(e) de relation pour connaître les conditions applicables.

Taxes et impôts

1. Quels sont les taxes et impôts pris en compte ?

Récupération d'impôt (conventions préventives de la double imposition)

Par ligne : 50 € hors TVA (ou contrevaletur en Francs Suisses). Cette prestation de service n'est effectuée que si le montant à récupérer par titre s'élève au minimum à **100 € net**. Contactez votre chargé(e) de relation pour connaître les conditions applicables.

TVA

Pour les clients assujettis à la TVA suisse, la TVA (7,7 %) est due sur le « service fee » facturé au niveau du compte. **Sur les frais liés aux produits au sein des fonds patrimoniaux, aucune TVA n'est imputée.**

Taxe sur les transactions

En fonction du lieu de négociation du titre acheté ou vendu, et de votre lieu de résidence, des taxes sur les transactions peuvent s'appliquer. Contactez votre chargé(e) de relation pour de plus amples informations.

Les présents tarifs ne constituent pas une offre commerciale et n'impliquent en aucune manière l'obligation pour Delen (Suisse) SA d'effectuer les opérations détaillées ci-dessus.

Grâce à ces tarifs, le client a la possibilité d'évaluer les frais courants, récurrents ou non, associés à chaque prestation de services. Les présents tarifs sont publiés à titre indicatif et s'appliquent sauf conventions spéciales justifiées soit par l'importance des opérations traitées, soit par l'existence de situations exceptionnelles. Des informations complémentaires et personnalisées peuvent être obtenues auprès de nos collaborateurs.

Éditeur responsable : Delen Suisse SA, Boulevard Helvétique 31, CH-1207 Genève

Delen (Suisse), TVA IDE CHE - 108.477.352, R.C. CH-660.1.216.996-7